

Explorer la formalisation de l'orpaillage : perspectives critique et éthique

Timothé Adamou

doctorant en science politique (Université Alassane Ouattara de Bouaké, Côte d'Ivoire)

Dans cet article, l'auteur examine trois axes essentiels : la révision des catégories conceptuelles, le resserrement de la problématique de recherche et l'approfondissement de la réflexivité éthique. L'auteur montre comment les échanges permettent d'ajuster les méthodologies et de mieux appréhender les dynamiques complexes, notamment celles liées à l'orpaillage informel en Côte d'Ivoire, sujet de sa thèse de doctorat.

In this article, the author examines three essential axes: the revision of conceptual categories, the tightening of the research problematic and the deepening of ethical reflexivity. The author shows how exchanges enable us to adjust our methodologies and better understand complex dynamics, particularly those linked to informal gold panning in Côte d'Ivoire, the subject of his doctoral thesis.

يتناول المؤلف في هذا المقال ثلاثة مجالات رئيسية: مراجعة الفئات المفاهيمية، وتضييق نطاق المشكلة البحثية، وتعميق الانعكاسية الأخلاقية. ويبين المؤلف كيف أن هذه التبادلات تجعل من الممكن تعديل المنهجيات واكتساب فهم أفضل للدinamيات المعقدة، لا سيما تلك المرتبطة بالتنقيب غير الرسمي عن الذهب في ساحل العاج، وهو موضوع أطروحته للدكتوراه.

Introduction

L'élaboration d'une thèse est un processus exigeant, marqué par des allers-retours constants entre conceptualisation, méthodologie et réflexivité. Cette nécessaire dynamique expose le chercheur à des défis multiples : comment formuler une problématique pertinente ? Comment mobiliser des concepts adaptés à son terrain tout en les interrogeant ? Et surtout, comment intégrer une dimension éthique et réflexive dans une démarche scientifique parfois perçue comme purement technique ? Ces questions prennent une acuité particulière dans le contexte de recherches axées sur des sujets complexes et particulièrement changeants, comme celui de la formalisation de l'orpaillage en Côte d'Ivoire, objet de ma thèse de doctorat.

C'est précisément pour répondre à ces interrogations que les écoles doctorales, en tant qu'espaces d'échange et d'apprentissage, jouent un rôle crucial. En avril 2024, j'ai eu l'opportunité de participer à une école doctorale itinérante (EDI) organisée par l'Institut de recherche sur le Maghreb contemporain (IRMC) à Dakar. Autour du thème « Des changements (extra)ordinaires ? Événements et routines comme objets en sciences sociales », cette école a rassemblé des doctorants et des chercheurs de disciplines variées (sociolinguistique, anthropologie, géographie, science politique, histoire, sociologie, etc.) pour

réfléchir aux défis théoriques, méthodologiques et éthiques auxquels sont confrontés les jeunes chercheurs dans leurs parcours académiques. L'EDI a permis de transmettre et de mettre en commun des apprentissages dans un esprit collaboratif et formateur. Cette réflexivité en partage souligne le caractère itératif et construit du processus doctoral¹. Dans cet article, je propose d'explorer comment cette expérience a contribué à la dynamique de construction de ma thèse. Trois axes seront développés : tout d'abord, la déconstruction et la reconstruction des catégories conceptuelles mobilisées dans mon travail ; ensuite, le resserrement de ma problématique de recherche ; enfin, l'approfondissement de ma réflexivité et la prise en compte des enjeux éthiques. À travers cette réflexion, il s'agit de montrer en quoi ces apprentissages, bien qu'individuels, constituent des ressources transposables pour d'autres doctorants confrontés aux mêmes défis intellectuels et pratiques.

(Re)visiter les catégories conceptuelles

Dans le cadre de la recherche scientifique, il est impératif de reconsidérer les catégories conceptuelles pour mieux appréhender les dynamiques complexes et évolutives des phénomènes étudiés. Les concepts traditionnels, souvent ancrés dans des perspectives normatives et statiques, peuvent limiter notre compréhension des réalités contemporaines. En revisitant et en



Grand-Bassam,
Comoé,
Côte d'Ivoire.
© Silvère Meya/
Pexels

adaptant ces catégories, les chercheurs peuvent découvrir des dimensions inédites et offrir des analyses plus nuancées et pertinentes, ce que Nadine Machikou nomme « un exercice de composition analytique »². Meagher³ souligne l'importance de repenser les cadres théoriques établis pour mieux comprendre les dynamiques socio-économiques en Afrique subsaharienne, dans une approche nécessairement flexible et contextuelle des phénomènes sociaux étudiés.

Deux méthodes de conceptualisation alternatives ont été mises en évidence. La première est de confronter les différentes perspectives pour en faire émerger les conflits de sens, éviter d'uniformiser les définitions, et interroger les idées sous-jacentes. La seconde consiste à recourir au travail empirique pour créer des catégories analytiques à partir des concepts employés par les populations étudiées. Dans le cadre de ma thèse sur le processus de formalisation de l'orpaillage en Côte d'Ivoire, il était essentiel de ne pas traiter l'informalité simplement comme une absence de régulation, comme c'est habituellement le cas dans les milieux politiques : il fallait reconnaître sa dynamique relationnelle et contextuelle. Les acteurs locaux voient l'informalité non comme une déviance, mais comme un espace de négociation et d'innovation face à des cadres rigides⁴, à l'instar des lourdes procédures exigées

pour l'obtention d'une autorisation d'exploitation minière, ou encore de la répression des orpailleurs « clandestins ». De même, la « légitimité » de l'État à élaborer et mettre en œuvre des réformes minières mérite être examinée, car elle peut refléter une quête de reconnaissance de l'autorité de l'État sur les territoires miniers et sur les ressources, autorité constamment fragilisée à travers les conflits entourant la formalisation de l'orpaillage. Repenser ces concepts pour les adapter à mon terrain était une démarche heuristique. Au lieu de parler de « contrôle informel », il était plus pertinent d'évoquer la notion de « pouvoir informel », qui inclut à la fois les arrangements entre les acteurs locaux et les stratégies de l'État pour maintenir son autorité, même en dehors des cadres légaux stricts⁵. Je me concentre sur la manière dont la formalisation de l'orpaillage s'ajoute aux dynamiques contemporaines de légitimation de l'État contesté, et aux tensions que ces dynamiques génèrent dans un contexte de généralisation de l'orpaillage informel. Cette transformation théorique m'a permis de mieux saisir la complexité de mon sujet, loin de toute simplification réductrice.

Affiner la problématique

Ma thèse examine comment les politiques de formalisation de l'orpaillage interrogent les

1. OLIVIER DE SARDAN Jean-Pierre, 2013, « Le projet de thèse. Un processus itératif », in M. Hunsmann, S. Kapp (dir.), *Devenir chercheur. Écrire une thèse en sciences sociales*, Paris, École des hautes études en sciences sociales (EHESS), 107-124.

2. Propos de Nadine Machikou lors de la conférence inaugurale de l'EDI, 16 avril 2024, Dakar.

3. MEAGHER Kate, 2010, « The Tangled Web of Informality: Informal Institutions, Cross-Border Trade and Governance in West Africa », *Development and Change*, vol. 41, n° 5, 861-886.

4. LUND Christian, 2006, « Twilight Institutions: Public Authority and Local Politics in Africa », *Development and Change*, vol. 37, n° 4, 685-705.

5. HIBOU Béatrice, 1999, *La privatisation des États*, Paris, Karthala.



© Agence ivoirienne de presse, Côte d'Ivoire, 2023

relations entre l'État et les citoyens dans le contexte ivoirien des réformes minières. Elle explore les dynamiques relationnelles en montrant comment les politiques de formalisation modifient les interactions entre l'État et les acteurs locaux, ainsi que les enjeux de légitimation. Au départ, il s'agissait de « saisir l'État par les politiques de formalisation minière ». Je considérais l'État comme une entité homogène. Or, celui-ci est en concurrence avec d'autres acteurs non étatiques. Il m'a fallu, pour mieux cerner la complexité des interactions, appréhender l'État comme un espace de tensions et de renégociations constantes⁶. En Côte d'Ivoire, ces dynamiques traduisent les défis d'une gouvernance inclusive et durable, où l'État doit équilibrer développement économique, justice sociale et préservation environnementale dans le cadre de la formalisation de l'orpaillage. En s'intéressant aux dynamiques relationnelles de l'action publique, la recherche donne une lecture des complexités de la formalisation de l'orpaillage en Côte d'Ivoire. Le fait que la formalisation se présente comme un dispositif à la fois désiré et combattu me semblait être un point de départ intéressant pour resserrer la problématique. En prenant en compte la pluralité des acteurs en concurrence, la formalisation de l'orpaillage pouvait être vue comme une arène où s'affrontent des intérêts divergents : d'un côté, les logiques étatiques de modernisation d'un secteur artisanal, et de l'autre les aspirations sans cesse renouvelées de ses usagers et des citoyens. En analysant les changements et les continuités

portés par les instruments de formalisation de l'orpaillage, la thèse examine les conflits entre normes officielles et pratiques locales⁷, ainsi que les arrangements officiels et officieux entre les autorités publiques et les communautés minières.

Réflexivité et dilemmes éthiques

En tant que chercheur ivoirien travaillant sur un sujet ancré dans les réalités locales, j'ai pris conscience des tensions entre mon rôle d'observateur et mon statut d'interprète impliqué. Ma familiarité avec les lieux alentour pouvait aussi bien enrichir mon analyse que biaiser mes perceptions en m'enracinant dans des sites communautaires⁸. Cette subjectivité reste cependant à relativiser, car « nous entretenons un rapport intersubjectif avec le terrain qui produit des effets d'objectivité »⁹. L'un des moyens de favoriser l'objectivité de la recherche était sans doute de se débarrasser des « passages obligés ». Dans ma thèse, j'en identifie deux particulièrement importants. D'une part, de nombreux acteurs, y compris des chercheurs, perçoivent l'orpaillage informel comme un ennemi à abattre, en raison de ses impacts « négatifs », qu'il est possible de mesurer. Pourtant, les sciences sociales ont pour vocation de proposer une approche analytique nuancée, montrant la tension entre les dégâts attribués à l'orpaillage et qui justifient la criminalisation des mineurs informels, et ses bénéfices vécus ou perçus par les communautés rurales, bien que parfois en situation de pauvreté. D'autre part, l'évaluation du code minier de 2024,

par exemple, fait souvent l'objet de considérations personnelles ou institutionnelles qui conduisent à voir les réformes comme des échecs successifs. Ici, je croise les perspectives des acteurs de terrain (orpailleurs, chefs traditionnels, fonctionnaires locaux) avec les analyses institutionnelles. J'adopte une posture critique vis-à-vis des données officielles en montrant les écarts entre discours politiques et réalités de mise en œuvre de l'action publique. Enfin, je m'appuie sur une méthodologie comparative pour analyser les limites et succès des réformes dans différents contextes, ce qui permet de produire des conclusions nuancées.

L'éthique du chercheur, ou « l'ensemble des valeurs et des finalités qui fondent et qui légitiment le métier de chercheur »¹⁰, est au cœur de l'étude sur la formalisation de l'orpaillage. Comment, par exemple, négocier le terrain avec des orpailleurs « informels », souvent méfiants vis-à-vis du chercheur ? Devais-je partager des données sensibles avec des acteurs étatiques qui pouvaient en faire un usage coercitif ? Comment faire face aux attentes des communautés qui voyaient dans la recherche une opportunité d'amélioration immédiate de leurs conditions de vie, alors même que mon travail restait ancré dans une temporalité académique ? Ces questions, bien qu'inconfortables, invitent à adopter une démarche éthique ancrée dans une co-construction de savoirs et une approche dialogique avec les acteurs de terrain¹¹. Pour ma part, je m'attache à considérer deux formes d'éthique : (1) une éthique de l'interaction, qui m'impose de clarifier les conditions dans lesquelles je mène les enquêtes, notamment le consentement des enquêtés et la langue de communication ; (2) une éthique de la narration, concernant ce que je fais des données, notamment leur interprétation et leur anonymisation. Dans le premier cas, je n'exige pas toujours un consentement écrit, car il est imprudent d'emporter des documents sur un site d'orpaillage non officiel, de même qu'interrompre le travail des orpailleurs pour leur demander de signer des documents peut leur paraître suspect. Dans ces cas, je privilégie des discussions informelles. Quant à la langue, il m'arrive de recourir à un guide-interprète, que je choisis selon plusieurs critères non cumulatifs : connaissance du contexte local

(normes et enjeux), compétences linguistiques, discrétion, capacités de médiation, expériences préalables, fiabilité, disponibilité et positionnement social. Dans le second cas, je fais une interprétation neutre, confidentielle et contextuelle, tout en garantissant l'anonymat des interviewés, *a fortiori* des acteurs informels.

Conclusion : une recherche en mouvement

L'EDI a été une expérience transformatrice, non parce qu'elle a résolu les contradictions inhérentes à ma recherche, mais parce qu'elle m'a appris à les accepter et à les mobiliser comme des leviers d'analyse. La réflexivité est cruciale pour ajuster les méthodologies aux réalités du terrain et remettre en question les concepts préétablis. *In fine*, la réflexion sur les dynamiques de formalisation de l'orpaillage représente un voyage intellectuel en constante évolution.

Références

- BAYART Jean-François, 1989, *L'État en Afrique. La politique du ventre*, Paris, Fayard.
- BOURDIEU Pierre, WACQUANT Loïc, 1992, *Réponses. Pour une anthropologie réflexive*, Paris, Seuil.
- JUAN Maïté, 2021, « [Les recherches participatives à l'épreuve du politique](#) », *Sociologie du travail*, vol. 63, n° 1, 1-20.
- LUND Christian, 2006, "Twilight Institutions: Public Authority and Local Politics in Africa", *Development and Change*, vol. 37, n° 4, 685-705.
- MARTINEAU Stéphane, 2007, « L'éthique en recherche qualitative : quelques pistes de réflexion », in F. Guillemette, C. Baribeau (dir.), *La recherche qualitative : les questions de l'heure*, actes du colloque (16 mai 2006) de l'ARQ.
- MEAGHER Kate, 2010, "The Tangled Web of Informality: Informal Institutions, Cross-Border Trade and Governance in West Africa", *Development and Change*, vol. 41, n° 5, 861-886.
- OLIVIER DE SARDAN Jean-Pierre, 2013, « Le projet de thèse. Un processus itératif », in M. Hunsmann, S. Kapp (dir.), *Devenir chercheur. Écrire une thèse en sciences sociales*, Paris, [École des hautes études en sciences sociales \(EHESS\)](#), 107-124.
- OLIVIER DE SARDAN Jean-Pierre, 2008 [1995], *Anthropologie et développement. Essai en socio-anthropologie du changement social*, Paris-Marseille, Karthala-APAD.

6. BAYART Jean-François, 1989, *L'État en Afrique. La politique du ventre*, Paris, Fayard.

7. OLIVIER DE SARDAN Jean-Pierre, 2008 [1995], *Anthropologie et développement. Essai en socio-anthropologie du changement social*, Paris-Marseille, Karthala-APAD.

8. BOURDIEU Pierre, WACQUANT Loïc, 1992, *Réponses. Pour une anthropologie réflexive*, Paris, Seuil.

9. Propos de Sophie Bava lors de l'EDI, 24 avril 2024.

10. MARTINEAU Stéphane, 2007, « L'éthique en recherche qualitative : quelques pistes de réflexion », in F. Guillemette, C. Baribeau (dir.), *La recherche qualitative : les questions de l'heure*, actes du colloque (16 mai 2006) de l'Association pour la recherche qualitative (ARQ).

11. JUAN Maïté, 2021, « [Les recherches participatives à l'épreuve du politique](#) », *Sociologie du travail*, vol. 63, n° 1, 1-20.